

PROJET DE CONVENTION ENTRE L'HÔPITAL D'EVREUX ET L'HÔPITAL LA MUSSE

1- OBJECTIF DE LA CONVENTION :

La convention établie ci dessous a pour but de définir les conditions de prise en charge et de stérilisation du matériel réutilisable de l'hôpital La Musse par l'hôpital d'Evreux, l'hôpital La Musse ne souhaitant pas investir dans la mise en place d'un service de Stérilisation Centrale.

2- CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Depuis la parution de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999, notamment son article 67 sur la CMU, la sous traitance de Stérilisation est autorisée à partir du moment où une convention définissant les conditions de prise en charge et les responsabilités a été rédigée et signée par le préfet du département impliqué.

3- MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION DE STERILISATION POUR L'HOPITAL LA MUSSE

3-1 MATERIEL REUTILISABLE CONCERNE

Caractéristiques du matériel concerné :

Un accord tacite a été passé entre les 2 Pharmaciens pour que le matériel donné à stériliser par l'hôpital La Musse **soit complètement neuf** et **uniquement en inox** pour éviter tout phénomène de corrosion lié au mélange de matériel abimé et de matériel en bon état ou de mélange de matériaux.

En effet, après une visite du cadre et de l'IBODE de la Stérilisation Centrale d'Evreux d'évaluation de l'état du matériel à prendre en charge, la solution de rachat de tout le matériel réutilisable a été choisie.

De même, **un minimum de 4 dotations totales** pour l'ensemble du matériel a été défini de façon à ce qu'aucune urgence de traitement par l'hôpital d'Evreux n'existe, ce qui impliquerait une organisation de travail différente et une disponibilité de la part de la Stérilisation de l'hôpital d'Evreux qu'elle n'est pas capable d'assurer actuellement.

L'hôpital d'Evreux souhaite que le matériel de l'hôpital de La Musse soit **marqué** de façon à être facilement identifiable et éviter les mélanges de matériel entre les 2 établissements.

Enfin, le matériel traité en Stérilisation à l'hôpital d'Evreux aura été au préalable **décontaminé et séché** par l'hôpital La Musse. La procédure de décontamination appliquée a été validée par le service de Stérilisation, en terme de temps de trempage et de choix de produits décontaminants.

La procédure est jointe en annexe.

Un matériel non décontaminé ne sera pas traité par la Stérilisation et repartira immédiatement après remplissage d'une fiche de non conformité .

Liste du matériel à prendre en charge :

satellites pour les unités de soins 100 unités/ jour (à confirmer) :Curettes de dermatologie, grattoir de Brocq (?), ciseaux unités de soins à identifier

satellites pour la consultation de dentisterie: pinces, écarteur, décolleur, râpe à os, daviers (75/sem) à préciser et compléter

plateaux pour la consultation ORL (20 plateaux/sem?)

satellites pour petite chirurgie : pinces, ciseaux, dermatome (1 fois tous les 2 mois)

Volume hebdomadaire représenté par la prise en charge de ce matériel

A compléter

3-2 SYSTEME D'ASSURANCE QUALITE

Un système d'Assurance Qualité a été mis en place au sein du service de Stérilisation de l'hôpital d'Evreux. Il organise le circuit du matériel et définit précisément le rôle de chaque intervenant.

Chaque étape de prise en charge du matériel obéit à des règles très strictes de fonctionnement; de même, un règlement intérieur fixe les règles de travail auxquelles le personnel doit accepter de souscrire avant d'intégrer l'équipe.

Ce système d'Assurance Qualité s'appuie sur un manuel d'Assurance Qualité rédigé en interne et organisé en procédures établies par zone de travail, consultables par tout le personnel à tout moment, ainsi que sur des fiches techniques décrivant des gestes précis à effectuer, localisées dans les zones concernées.

Des documents d'enregistrement ont également été mis en place de façon à assurer la traçabilité des étapes de stérilisation (par lot), mais aussi pour conserver l'historique des événements (maintenance, non-conformité ...).

Tous les documents ont été présentés au Pharmacien de l'hôpital de La Musse afin qu'il connaisse en détail le mode de fonctionnement de la Stérilisation et qu'il approuve ce mode de prise en charge pour le matériel de son hôpital.

Un circuit spécifique de transport du matériel et des documents de traçabilité ,décrit ci-dessous, a été mis en place pour pouvoir assurer la prestation, mais les conditions de prise en charge du matériel au sein du service de Stérilisation sont strictement identiques à celles du matériel de l'hôpital d'Evreux.

Une évaluation qualitative de la prestation et de l'application du système d'Assurance Qualité définit précédemment est tout à fait possible à la demande du Pharmacien de l'hôpital de La Musse

3-3 TRANSPORT DU MATERIEL, SALE, STERILE, ET FREQUENCE DE LIVRAISON

Le transport du matériel entre les 2 établissements est assuré par l'hôpital La Musse.

Les jours de livraison du matériel à traiter et de reprise du matériel stérile sont :

- Le lundi où sera déposé le matériel des services, de la consultation ORL et repris le matériel?
- Le mercredi ?
- Le vendredi ?

Le matériel sale est acheminé à 8h30 par un chauffeur dans une armoire spécifique reprise après déchargement des bacs de matériel. L'entretien de cette armoire est assuré par l'hôpital La Musse.

Le matériel stérile est transporté dans une autre armoire propre, acheminée vide. Ces armoires sont cadenassées.

A l'intérieur de ces armoires, des bacs (vert et jaune) renferment le matériel . Pour éviter le mélange du matériel, un bac est consacré à un pavillon ou à un type de consultation, activité.

Ces bacs sont laissés au sein de la Stérilisation pour que le matériel soit traité. Leur entretien est assuré par le service de Stérilisation. Le matériel stérilisé est ensuite replacé dans les mêmes bacs propres et respectifs.

Cas des urgences (hors organisation de prise en charge du matériel) :

Exceptionnellement, après prise de contact et accord entre le cadre ou le Pharmacien de l'hôpital d'Evreux et l'infirmière Hygiéniste ou le Pharmacien de l'hôpital La Musse un traitement en urgence, c'est à dire en dehors des horaires et jours fixés précédemment, peut s'envisager. Les modalités pratiques seront alors à définir.

Cas des jours fériés : le personnel n'étant pas présent dans le service de Stérilisation Centrale les jours fériés, le matériel de La Musse ne sera donc pas pris en charge. Il faut donc prévoir de modifier les livraisons à cette occasion, comme pour les services de l'hôpital d'Evreux.

3-4 CIRCUIT DU MATERIEL AU SEIN DU SERVICE DE STERILISATION D'EVREUX

Réception : L' agent responsable du matériel de l'hôpital La Musse dépose les bacs contenant le matériel décontaminé et séché au niveau de la zone de réception de la Stérilisation.

L'agent présent dans cette zone contrôle l'adéquation du contenu des bacs et de l'état de matériel en présence de l'agent de La Musse, par rapport à la fiche navette placée dans chaque bac listant le matériel à traiter.

En cas de désaccord, des remarques écrites sont émises sur la fiche navette et éventuellement une fiche de non conformité est remplie. Un exemplaire de la fiche navette est remise à l'agent de La Musse afin qu'il connaisse le matériel laissé à la stérilisation.

Les bacs sont alors passés dans la zone de lavage tandis que les armoires repartent à La Musse où elles sont nettoyées.

Lavage : le matériel suit les procédures classiques de lavage (soit lavage manuel, soit par machine à laver ou soit par irrigateur sonique) en fonction des spécifications techniques que l'hôpital La Musse aura transmis à la Stérilisation.

Conditionnement : le type de conditionnement a été validé pour chaque matériel et se basera sur les emballages du marché en cours.

La constitution des plateaux obéit à des fiches techniques transmises par l'hôpital La Musse, jointes en annexe.

Processus de stérilisation et de libération de lot : le matériel est stérilisé par chaleur humide dans un des 3 autoclaves présents dans le service. Ils ont été validés et requalifiés en novembre 1999.

Le matériel de l'hôpital La Musse est stérilisé en même temps que celui des services d'Evreux, en fonction de la constitution de la charge.

Les conditions de stérilisation et de validation des lots de stérilisation sont décrites dans les procédures de chargement-déchargement d'une charge et la procédure de libération d'un lot de Stérilisation

Un dossier de validation et de libération des lots intégrant le matériel de La Musse est remis lors du retour du matériel : il comprend une photocopie de l'enveloppe journalière de validation des lots pour un autoclave donné sur laquelle apparaissent les conditions de température et de pression des cycles, la réalisation des contrôles de stérilisation (cycle à vide, test Bowie Dick, intégrateurs physico-chimiques, indicateurs biologiques ...) plus, la signature validant les lots.

Une copie des graphiques pourra être fournie à la demande du Pharmacien de La Musse mais ne sera pas donnée pour chaque lot. De même, le virage des intégrateurs et des B.D. pourront être visualisés à la demande.

Mise à disposition du matériel stérile : le matériel stérilisé est placé dans les bacs propres correspondant aux services ou aux spécialités dont il est issu. Le dernier volet de la fiche navette est placé à l'intérieur du bac.

Ces bacs sont chargés dans les armoires propres redescendues de La Musse puis dans le camion après avoir sorti le matériel sale.

Cas des périmés : Les faire parvenir à la stérilisation centrale dans leur emballage dans un bac spécifique fermé + la fiche de navette spécifique

Cas des non conformités : Constatées à la réception, au lavage, ou au déchargement, remplir une fiche de non conformité.

En cas de casse de matériel : Le remplacement sera assuré par le S.I.H. Seine-Eure Hôpital d'Evreux si le matériel a été reçu en bon état puis cassé. Retour de la fiche navette + fiche de conformité.

Cas de panne d'autoclave : La prise en charge du matériel de l'hôpital de la Musse sera assuré comme le matériel de l'hôpital d'Evreux.

3-5 COUT DE LA PRESTATION

Ressources humaines : évaluation du temps passé par un aide soignant taux horaire ?

Volume de matériel à stériliser impliquant la consommation d'emballage, d'intégrateurs, de BD, papier graphique ...amortissement de l'équipement, d'énergie, d'eau.